

Arguments motivant votre demande - *Style télégraphique bienvenu !*

1/ En cas d'ouverture, existe-t-il un local ?

2/ Quels sont les arguments susceptibles d'appuyer votre demande (prévision certaine d'inscriptions en cours d'année, évolution démographique, population scolaire, etc ...) ?

3/ Quelle est la situation des élèves de 2 ans dans votre école ? (Nombre d'inscrits au 1^{er} septembre, nombre de demande d'inscription non satisfaites...)

4/ Quel est le nombre d'élèves en situation de handicap ? Ont-ils un(e) AESH ?
Accueillez-vous des enfants qui n'ont pas pu avoir de place dans un établissement spécialisé ?

N'hésitez pas à ajouter toutes les observations que vous jugez utiles de nous transmettre pour la défense de votre école - *Style télégraphique toujours bienvenu !*

Cadre réservé au syndicat

Mesure prévue

Après CTSD

Après CDEN

Enquête à renvoyer dès que possible pour intervention des représentants FO et pour que le syndicat vous apporte dès à présent toute l'aide et les conseils nécessaires.

Calendrier des instances :

Date du CTSD (comité technique spécial départemental) :

7 septembre 2022 à 14h

FO défendra, comme les années précédentes, tous les dossiers qui lui seront confiés.

